2è FORUM ADEME DES INNOVATIONS

BIORESSOURCES

BIOLICE

Le bioplastique français issu de céréales 100% compostable

Les plastiques issus de la pétrochimie sont confrontés à une forte pression concernant la préservation de l'environnement, tant dans leur utilisation de ressources fossiles que dans leur image impactante. Leur substitution par des biomatériaux d'origine végétale permet d'utiliser des ressources renouvelables, d'économiser l'énergie et de participer à la gestion des déchets en fin de vie en favorisant notamment le compostage. **Biolice, premier bioplastique français issu de céréales**, s'inscrit pleinement dans cette thématique.

Produit et transformé sur les Terres Noires de Limagne en Auvergne, Biolice est un matériau plastique fabriqué à partir des céréales françaises du Groupe coopératif Limagrain. Son efficacité industrielle et sa particularité résident dans l'utilisation directe de farine de maïs et non d'amidon.

Compostable, Biolice permet de réaliser des sacs (bretelles, poubelles, de collecte de déchets verts), des films de paillage adaptés à chaque culture (maïs, salade, tabac, tomate…) et des emballages industriels, comme des sacs ciment.

Le **label "Ok Compost"** garantit aux utilisateurs une décomposition ultime en moins de 12 semaines. Pour assurer leur fin de vie, une filière de collecte est en cours d'élaboration en partenariat avec les professionnels de la filière.

Le cycle de vie de Biolice :

- ressources génétiques : sélection variétale des plantes réunissant les qualités requises,
- production des plantes : conduite culturale de variétés à hautes performances, en limitant l'impact sur l'environnement (agriculture raisonnée),
- récolte des variétés réservées et allotement spécifique,
- première et seconde transformation : obtention de Biolice,
- utilisation de Biolice en applications finales : paillage, sacherie, emballage industriel,
- collecte et valorisation en compostage industriel,
- biodégradation ultime.

Projet piloté par : LIMAGRAIN

Partenaires : MONDI, GROUPE BARBIER, CIMENTS CALCIA

Financé par l'ADEME dans le cadre d'AGRICE à hauteur de 368,2 k€ sur un budget total de 1,4 M€.

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE